

# Budget 2025

Naturellement  
responsable



 ROSEMÈRE

ville.rosemere.qc.ca



## Mot du maire

La préparation d'un budget municipal est un exercice complexe et rigoureux, nécessitant une planification minutieuse où rien n'est laissé au hasard. Au Québec, les villes ont l'obligation d'adopter un budget de fonctionnement équilibré, où les revenus sont égaux aux dépenses. À Rosemère, nous nous assurons bien plus que de trouver cet équilibre : nous œuvrons pour concilier nos ambitions, nos obligations et la capacité de payer de nos citoyens en vue de maintenir une santé financière à long terme.

Le budget 2025 de la Ville de Rosemère est le tout premier depuis l'adoption de la planification stratégique 2024-2030 dont le thème est Naturellement responsable. Les projets prévus sont en adéquation avec les objectifs de la planification stratégique et l'exercice budgétaire en prévoit avec précision les coûts. Ce budget est aussi marqué par plusieurs enjeux importants, tel que le transfert fiscal découlant du dépôt du rôle d'évaluation 2024-2025-2026 et l'augmentation des quotes-parts des organismes liés à la Ville sur lesquelles celle-ci n'a pas ou peu de contrôle et qui occupent une part importante de notre budget. Ainsi, ce budget propose des solutions équilibrées afin de faire face à ces enjeux, et est le reflet des décisions et des projets qui s'inscrivent dans cette planification stratégique.

La saine gestion financière étant au cœur des priorités du conseil municipal, nous mettons tous nos efforts afin de continuer à offrir des services de qualité à la population, tout en ne faisant pas porter notre fardeau fiscal aux générations futures.

Bonne lecture!

Le maire

Eric Westram

## Faits saillants

### Des décisions naturellement responsables



Ajout d'un budget annuel de 100 000 \$ pour la création d'un fonds de résilience aux changements climatiques;



Adoption d'une stratégie fiscale afin de limiter l'impact du transfert fiscal occasionné par le dépôt du rôle d'évaluation 2024-2025-2026;



Utilisation des fonds et réserves financières pour stabiliser les dépenses;



Croissance de la taxe spéciale infrastructures permettant une stabilisation de l'endettement;



Analyse rigoureuse des tarifications dans l'objectif d'encourager des comportements écoresponsables chez les citoyens.

### Budget 2025



Budget d'opération de 43 011 100 \$;



Augmentation de la taxe générale et des tarifications de 3% pour le compte de taxes résidentiel moyen;



Contribution au fonds d'infrastructures de 0,03 \$ par 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel, représentant une augmentation de 1,5% pour une résidence moyenne;



Augmentation de la taxe pour le transport collectif pour couvrir le coût de la contribution à l'ARTM, représentant une hausse de 0,5% du compte de taxes résidentiel moyen.

### Pour information :

Service des finances  
450 621-3500  
ville.rosemere.qc.ca

### Principaux projets 2025

- Développement de la marque employeur;
- Élaboration du plan de lutte et d'adaptation aux changements climatiques;
- Réalisation du plan de foresterie urbaine;
- Poursuite du plan MADA-famille;
- Mise en place d'une plateforme de consultation en ligne;
- Planification détaillée pour le pôle régional commercial dans l'objectif de consolider et adapter notre territoire.

### Investissements 2025

Dans une volonté d'assurer une saine gestion financière à long terme, la Ville a adopté cette année un plan d'investissement sur cinq ans, plutôt que trois ans. Le plan quinquennal d'immobilisations (PQI) prévoit des investissements totaux de quelque 126,9 M\$, de 2025 à 2029, dont 58 % des investissements seront financés autrement que par l'endettement (subventions, tiers, fonds de roulement ou fonds de parcs).

Les projets prévus au plan d'immobilisations sont principalement en lien avec la planification stratégique :

- Actualiser les installations de traitement et de distribution de l'eau potable;
- Remettre à niveau et moderniser nos infrastructures de rues;
- Accroître la mobilité durable active et collective;
- Adapter les bâtiments municipaux aux utilisateurs;
- Bonifier nos milieux naturels.

20,1 M\$ 2025

28,0 M\$ 2026

31,5 M\$ 2027

25,1 M\$ 2028

22,2 M\$ 2029

## Acquitter son compte de taxes

### Quand?

Les comptes de taxes de 300 \$ et plus sont payables en 4 versements :

- 5 mars 2025
- 7 mai 2025
- 2 juillet 2025
- 3 septembre 2025

### Comment?

- Paiement en ligne : [transphere.acceo.com/rosemere](https://transphere.acceo.com/rosemere)
- Institutions financières (comptoir, guichet, Internet) : vous aurez besoin du numéro de référence inscrit sur vos coupons.
- Par la poste : joindre les coupons de paiement avec les chèques.
- Au comptoir de l'hôtel de ville : en argent comptant, chèque ou débit.

### Rappels

- Aucun état de compte ne sera envoyé suite aux échéances et aucun reçu ne sera émis.
- Il est de votre responsabilité de transmettre une copie de votre compte de taxes à votre créancier hypothécaire.

### Virage numérique

En adhérant à Voilà!, il est possible de :

- Recevoir votre compte de taxes en ligne
- Faire le paiement de vos taxes en ligne
- Consulter le solde de votre compte en ligne

### Pour s'abonner :

[ville.rosemere.qc.ca/compte-de-taxes](https://ville.rosemere.qc.ca/compte-de-taxes)

### Compteurs d'eau

- Date limite pour transmettre votre lecture : **5 mars 2025**
- En cas d'omission de transmission de la lecture avant la date limite, une pénalité non remboursable sera facturée.
- Facturation de la consommation excédentaire d'eau : **mai 2025**

### Payable en deux versements :

- 2 juillet 2025
- 3 septembre 2025

